



108H

(D'APRÈS LE B.O. DU 21 FÉVRIER 2013)

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES COMPLÉMENTAIRES : 36H ANNUELLES AVEC DES GROUPES RESTREINTS + 24H D'ORGANISATION

ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES : 18H

TRAVAUX D'ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES (CONSEIL DES MAÎTRES, DE CYCLES), RELATIONS AVEC LES PARENTS : 24H

CONSEILS D'ÉCOLE : 6H

APC

	PÉRIODE 1	PÉRIODE 2	PÉRIODE 3	PÉRIODE 4	PÉRIODE 5
APC					
ORGANISATION					

ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES

DATE	OBJET	DURÉE

TRAVAUX D'ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES

DATE	OBJET	DURÉE



SUIVI APC

DU	AU	NOMBRE DE SÉANCES :
<ul style="list-style-type: none">- DOMAINE :- OBJECTIFS :- ELÈVES CONCERNÉS :- BILAN :		


DU	AU	NOMBRE DE SÉANCES :
<ul style="list-style-type: none">- DOMAINE :- OBJECTIFS :- ELÈVES CONCERNÉS :- BILAN :		

DU	AU	NOMBRE DE SÉANCES :
<ul style="list-style-type: none">- DOMAINE :- OBJECTIFS :- ELÈVES CONCERNÉS :- BILAN :		

DU	AU	NOMBRE DE SÉANCES :
<ul style="list-style-type: none">- DOMAINE :- OBJECTIFS :- ELÈVES CONCERNÉS :- BILAN :		

DU	AU	NOMBRE DE SÉANCES :
<ul style="list-style-type: none">- DOMAINE :- OBJECTIFS :- ELÈVES CONCERNÉS :- BILAN :		

DU	AU	NOMBRE DE SÉANCES :
<ul style="list-style-type: none">- DOMAINE :- OBJECTIFS :- ELÈVES CONCERNÉS :- BILAN :		



PROGRESSIONS
&
PROGRAMMATIONS